



# *Le Trait d'Union de Meroux-Moval*

## *Avril 2021*

### **Le mot du Maire**



*Chères Mervaloises, chers Mervalois,*

*La séance du conseil municipal du jeudi 8 avril dernier a, une fois n'est pas coutume, été essentiellement consacrée à des questions financières : compte administratif, compte de gestion, budget communal, taux d'imposition pour l'année 2021.*

*Les élus ont approuvé la réalisation d'un ensemble de projets pour cette année, contribuant à la vie de notre village et favorisant le cadre de vie des habitants. Ces projets touchent plusieurs champs d'actions : la sécurité, l'urbanisme, l'environnement, la voirie, le patrimoine, nos services publics... Plusieurs d'entre eux font l'objet de demandes de subventions et leur avancée dépendra du soutien que nous recevrons des partenaires territoriaux.*

*Voici les principaux travaux qui devraient être réalisés ou engagés dans la commune dans les mois à venir :*

- *Réfection du bâtiment jaune de l'école*
- *Aménagement d'un lotissement « Touramont » (hauteurs jouxtant le lotissement des Combeaux).*
- *Isolation thermique des ateliers municipaux.*
- *Aménagement sécuritaire sur la rue des Soies.*
- *Renouvellement de certains équipements sur l'aire de jeu de la rue de la Liberté.*
- *Réalisation de l'étanchéité du lavoir au niveau du « fonteni » (petit bâtiment au-dessus du lavoir qui abrite la source).*

- *Réhabilitation du sentier communal entre la rue de l'Épine et la rue des Mésanges.*
- *Rénovation des installations d'éclairage public dans une visée économique et environnementale.*
- *Repeuplement des secteurs sinistrés de notre forêt communale.*

*Pour compenser la perte de la taxe d'habitation, le gouvernement a décidé que les communes percevront dorénavant la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties attribuée jusqu'à présent aux départements. Pour le Territoire de Belfort, le taux de la part de la taxe foncière perçue, jusqu'en 2020, par le département est de 16,72 %. En 2021, ce taux sera donc ajouté à celui de la commune, qui est de 10,82 %, pour former le taux de référence de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 27,54%. Les élus ont décidé de ne pas voter d'augmentation de ce taux pour l'année 2021.*

*La dette par habitant, à Meroux-Moval, est de 242 euros par habitant. Pour les communes de la même strate que nous, la dette est de 572 euros par habitant. Enfin le ratio dette / recettes de fonctionnement de la commune est de 47,1 % à Meroux-Moval et de 71,8 % pour les communes de la même strate que nous.*

*Ces quelques éléments montrent que nous continuons à investir pour le développement harmonieux de notre commune, et que nous maîtrisons nos dépenses, sans nous endetter exagérément et, pour cette année, sans augmenter les impôts. C'est l'engagement que j'ai pris vis-à-vis de vous et respecter cet engagement, c'est aussi vous respecter.*

*Très cordialement,*

*Stéphane Guyod,  
Maire Meroux-Moval*

## Travaux

### Travaux école du vieux tilleul

Les travaux d'aménagement de l'école du vieux Tilleul se poursuivent. Après avoir rénové la salle de classe des CP/CE1 l'été dernier, le conseil municipal en collaboration avec l'équipe d'enseignants a décidé de réhabiliter le bâtiment jaune accueillant les classes de CM, et de repenser l'espace sanitaire et préau. L'objectif est de redonner à notre école plus de confort et d'adapter les aménagements au regard des besoins du groupe scolaire. Ainsi, nous profiterons des vacances estivales pour mener à bien cette opération. La salle de classe sera reprise dans son intégralité. Elle bénéficiera de travaux de rénovation thermique et d'amélioration de la qualité de l'air (remplacement des fenêtres, volets, isolation, mise en place d'un système de VMC double flux...), l'espace préau et sanitaire seront requalifiés : le préau sera restauré et étendu offrant plus d'espace, de clarté et des rangements, de nouveaux sanitaires seront créés dans la continuité du préau pour permettre aux enfants un cheminement abrité. L'espace libéré par les anciens WC, sera réhabilité lors d'une prochaine phase pour accueillir un espace lecture/animations. L'opération suivie par le cabinet Itinéraires Architecture assisté du bureau d'étude thermique ESPACE INGB est estimée à 160 000 €. Un soutien financier a été sollicité auprès de Territoire d'Energie 90 au titre de la rénovation énergétique à hauteur de 8 040 € et auprès de l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 30 000€.

### Repeuplement de la forêt communale

Les travaux d'entretien sylvicoles annuels de notre forêt ont été actés, ainsi qu'un programme pluriannuel de repeuplement. Cela concerne plusieurs parcelles du Grand Bois récemment abattues des suites de la maladie invasive ayant touchée les épicéas scolytés. Le repeuplement de la forêt soutenu par l'Etat, permettra à la commune d'obtenir une aide potentielle de 80% sur le financement de ces travaux. Six hectares de notre forêt sont concernés, l'investissement est estimé à 37 000€ par l'ONF, la dépense sera échelonnée sur plusieurs années



## Fleurissement

Ce printemps, un broyeur à végétaux a été loué par la commune afin de réduire en copeaux les branches des tailles effectuées au sein de notre commune durant la saison morte. Le travail a été réalisé par les employés communaux. Les copeaux ont été répartis dans les divers massifs afin de limiter les désherbages manuels, retenir l'humidité durant la saison estivale et ainsi limiter les arrosages.

## Livres part'âgés

Comme évoqué précédemment, nous avons mis en place à l'entrée de l'espace Part'âgés, « une boîte à livres ». Cet espace, dédié à tous, est accessible aux horaires d'ouverture de la Mairie.

### Le principe des livres Part'âgés :

Vous avez lu un livre, il dort sur une étagère ?

Donnez-le...

Et prenez en un autre

C'est tout simple.

Prenez, lisez, emportez et redéposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez.

Ce système d'échange est basé sur le civisme. Si vous prenez un livre, merci d'en déposer un autre pour faire vivre ce projet.



## Opération « coup de pouce » aux étudiants

Suite à une année difficile, le comité social souhaite donner un coup de pouce aux étudiants de Meroux-Moval. Les étudiants sont invités à se faire connaître par mail en Mairie à [secretariat@meroux-moval.fr](mailto:secretariat@meroux-moval.fr) ou directement auprès du secrétariat avant le 30 avril 2021 muni d'un justificatif d'identité et de scolarité.

## La rentrée au périscolaire

Les élèves des écoles maternelle et primaire retrouveront bien le chemin de l'école lundi 26 avril.

Le centre de loisirs fonctionnera normalement toujours dans le respect des gestes barrières. Les temps d'accueil du périscolaire et de restauration scolaire seront à nouveau ouverts à toutes les familles souhaitant utiliser ce service. Pensez à mettre à jour vos inscriptions et à contacter le périscolaire pour tout changement.



## Club Ados « Le Crew »

Le club est ouvert aux ados âgés de 11 ans à 17 ans. Florian accueille les ados à l'Espace Part'Âges, durant les vacances et désormais en semaine les vendredis soirset certains samedis dès que la situation sanitaire le permettra. Le Club Ados « c'est des temps de détente » pour se retrouver, échanger, faire des connaissances, se divertir, sortir et s'investir dans des projets. Inscriptions et informations auprès de Florian FLAJOLET, [clubados.lecrew@meroux-moval.fr](mailto:clubados.lecrew@meroux-moval.fr)



## NOUVEAU : « Les Apprentis Sâges »

Du 10 mai au 24 juin, l'équipe périscolaire proposera un nouveau programme d'activités pour les enfants « les Apprentis Sâges ». L'objectif est d'apporter des notions pédagogiques et de transmettre des savoirs sous forme d'ateliers de 6 séances chacun de 16h30 à 18h00 autour de 3 thématiques différentes ?

Au programme « le choc des sports » (découverte de sports méconnus) les lundis avec Nathan, « du jardin à l'assiette » (du jardinage à la cuisine) les mardis avec Sandrine, « de l'or au bout des doigts »



(atelier bricolage) les jeudis avec Florian. Informations et inscriptions auprès de l'équipe d'animation ou par mail à [periscolaire@meroux-moval.fr](mailto:periscolaire@meroux-moval.fr) (07.81.11.94.71).

## Le compostage, c'est bête comme chou

Agir pour la réduction des déchets et la maîtrise des coûts concernant les ordures ménagères.

Acheter un composteur à tarif réduit :  
25€ au lieu de 50€.

Contactez le : 03 84 90 11 71 ou sur [grandbelfort.fr/déchets](http://grandbelfort.fr/déchets)



## Recensement

Recensement des commerçants, artisans et professions libérales du village afin de figurer sur le site internet de notre commune.

Merci de communiquer vos coordonnées au secrétariat de la Mairie.



## Vaccination

Depuis le 12 avril 2021, les personnes de 55 ans et plus quel que soit leur lieu de vie et leur état de santé (avec ou sans comorbidités) peuvent être vaccinées chez un pharmacien, un infirmier ou un médecin de ville (médecin généraliste, médecin spécialiste, ou médecin du travail) avec le vaccin Vaxzevria (AstraZeneca). Depuis le 16 avril 2021, les personnes de 60 à 69 ans et plus bénéficient de l'extension de la campagne vaccinale par Pfizer et Moderna (en centre de vaccination). Pour toute prise de rendez-vous veuillez-vous connecter sur Doctolib et pour avoir plus de renseignements et voir les disponibilités sur [www.vitemadose.covidtraker.fr](http://www.vitemadose.covidtraker.fr)



## **Bien vivre ensemble**

**RAPPEL.** Pour notre village, les horaires autorisés pour les particuliers lors de l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont les suivants :  
Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30  
Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h  
Et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h  
Merci à chacun de respecter le bien-être de ses voisins.

Dans le cadre d'une activité professionnelle, les horaires autorisés sont 7h-20h sauf dimanche et jours fériés. Arrêté n°100/2019 article 2



## **Elections**

Les élections départementales et régionales auront lieu les mêmes jours, les 20 et 27 juin 2021.  
Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur les listes électorales ou faire une procuration jusqu'au 19 juin.



## **Restez connectés**

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre les informations importantes concernant notre village en temps réel sur le site internet [www.meroux-moval.fr](http://www.meroux-moval.fr).  
Ou grâce à l'application Illiwap qui se télécharge sur smartphone, tablette ou ordinateur.



## **Fermeture de la mairie**

Le samedi 15 mai 2021 la Mairie sera fermée en raison du pont de l'ascension.

## **Les jeunes sapeurs pompiers recrutent**

La section de Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) va lancer sa prochaine campagne de recrutement.  
La section des JSP de Belfort concerne les casernes de Danjoutin et de Valdoie.

Les conditions pour rejoindre les JSP sont :  
· L'âge : l'enfant doit avoir 13 ou 14 ans au 31 décembre de l'année en cours. (Date de naissance comprise entre le 01/01/2007 et le 31/12/2008)  
L'acceptation du dossier par le bureau de l'association suite au processus de recrutement (petit entretien de motivation avec l'enfant et test physique adapté).  
L'objectif de la formation est de préparer les jeunes à l'activité de sapeur-pompier volontaire (possible à partir de 18 ans).  
Contactez avant le 31 août dernier délai la section JSP sur l'adresse e-mail ([jspbelfort90@gmail.com](mailto:jspbelfort90@gmail.com)) afin de vous procurer le dossier d'inscription.



## **Etat civil**

### ***Naissances :***

- Lola GABLE, née le 16/02/2021
- Pablo PELLET, né le 06/03/2021
- Mathéo GRABER, né le 08/04/2021

*Toutes nos félicitations aux jeunes parents.*



### ***Décès :***

- Mme Marie, Louise ROSSÉ veuve MOREL, décédée le 18/02/2021
- Mme Anna SPOTTI, décédée le 02/03/2021
- M. Daniel COURTOT, décédé le 18/03/2021

*Nous renouvelons nos sincères aux familles  
endeuillées*



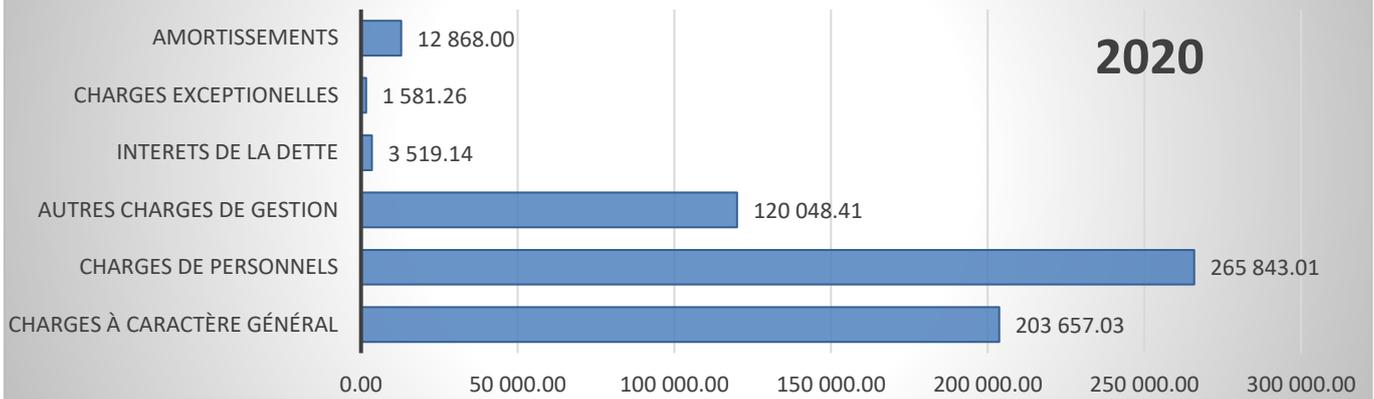
## Synthèse financière

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Réalisé 2020</b>	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Budget 2021</b>
Charges à caractère général	203 657,03	Charges à caractère général	258 000,00
Charges de Personnels	265 843,01	Charges de Personnels	275 000,00
Autres charges de Gestion	120 048,41	Autres charges de Gestion	125 950,00
Intérêts de la Dette	3 519,14	Intérêts de la Dette	2 550,00
Charges Exceptionnelles	1 581,26	Charges Exceptionnelles	500,00
Amortissements	12 868,00	Amortissements	14 100,00
Virement section Investissement		Virement section Investissement	169 493,00
Autres charges		Autres charges	416 212,56
<b>TOTAL</b>	<b>607 516,85</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 261 805,56</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
Produit des Services	57 113,69	Produit des Services	65 050,00
Impôts & Taxes	486 846,16	Impôts & Taxes	495 600,00
Dotations & Participations	141 854,35	Dotations & Participations	134 550,00
Autres Produits	26 143,39	Autres Produits	23 500,00
Produits exceptionnels	3 479,95	Produits exceptionnels	2 400,00
Excédent reporté		Excédent reporté	540 705,56
<b>TOTAL</b>	<b>715 437,54</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 261 805,56</b>
	107 920,69		0,00
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Réalisé 2020</b>	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget 2021</b>
Remboursement d'emprunts	54 217,27	Remboursement d'emprunts	55 350,00
Immobilisations Incorporelles	3 645,29	Immobilisations Incorporelles	
Immobilisations Corporelles	279 580,14	Immobilisations Corporelles	320 256,00
Autres charges		RESTES A REALISER	42 079,00
<b>TOTAL</b>	<b>337 442,70</b>	<b>TOTAL</b>	<b>417 685,00</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
Dotations & Fonds Divers	99 156,74	Dotations & Fonds Divers	66 400,00
Subventions	126 479,46	Subventions	76 862,00
Dettes	722,88	RESTES A REALISER	90 830,00
Amortissements	13 688,00	Amortissements	14 100,00
Virement section de Fonctionnement		Virement section de Fonctionnement	169 493,00
<b>TOTAL</b>	<b>240 047,08</b>	<b>TOTAL</b>	<b>417 685,00</b>
	-97 395,62		0,00

### Dépenses de Fonctionnement

607 516,85 €

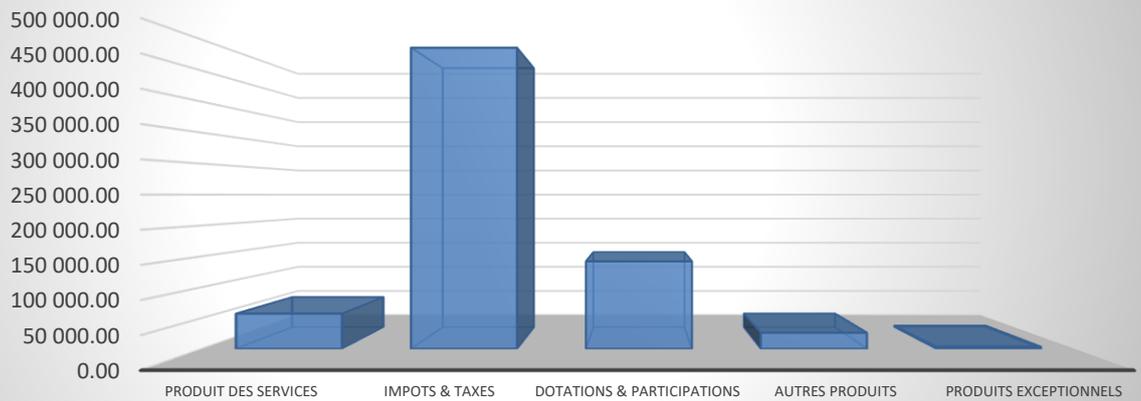
2020



### Recettes de Fonctionnement

715 437,54 €

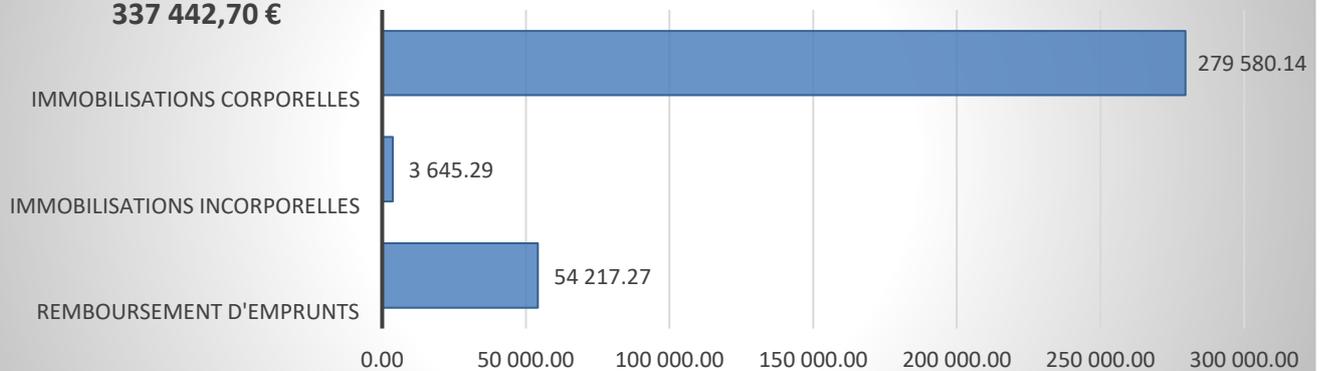
2020



### Dépenses d'Investissement

337 442,70 €

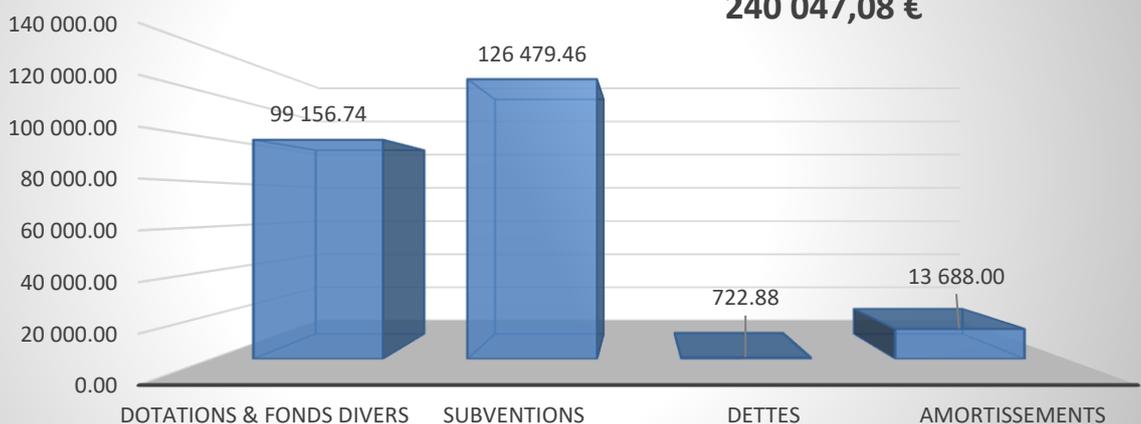
2020



### Recettes d'Investissement

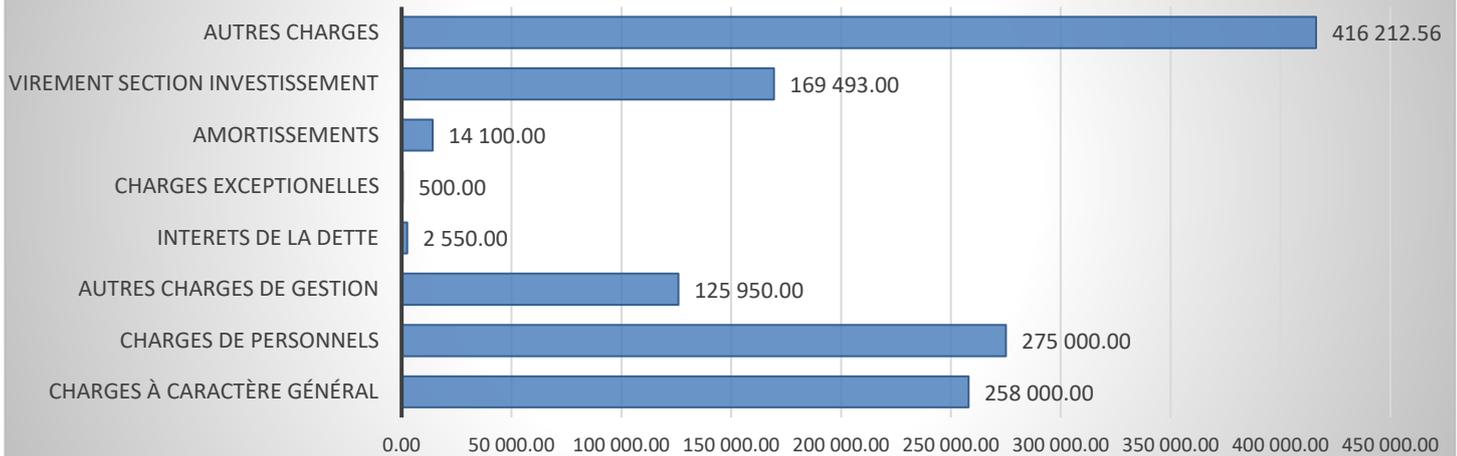
240 047,08 €

2020



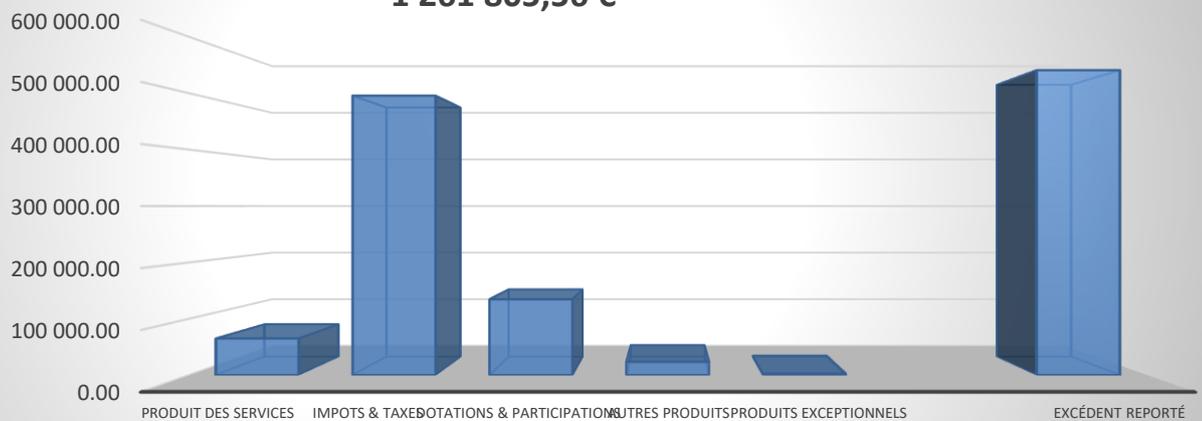
### Dépenses de Fonctionnement 1 261 805,56 €

## Budget 2021



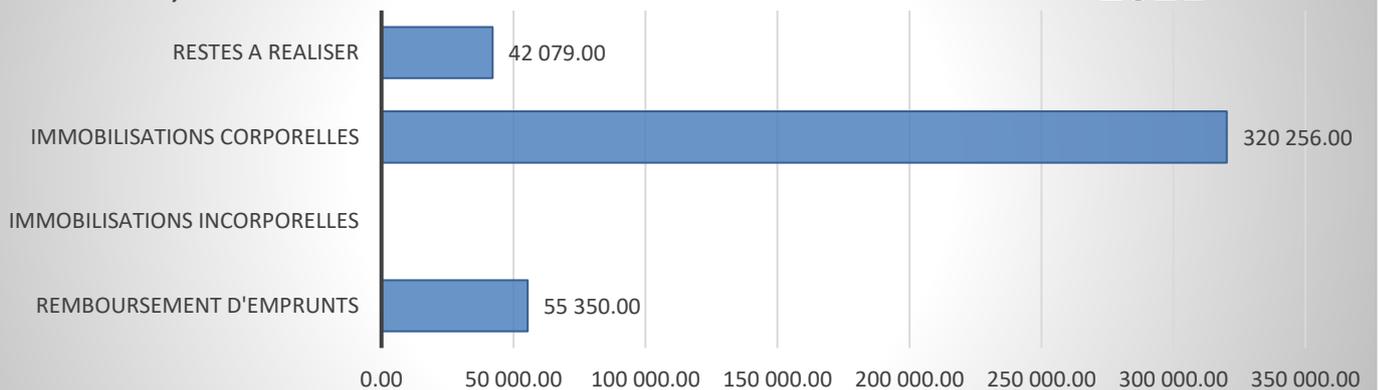
### Recettes de Fonctionnement 1 261 805,56 €

## Budget 2021



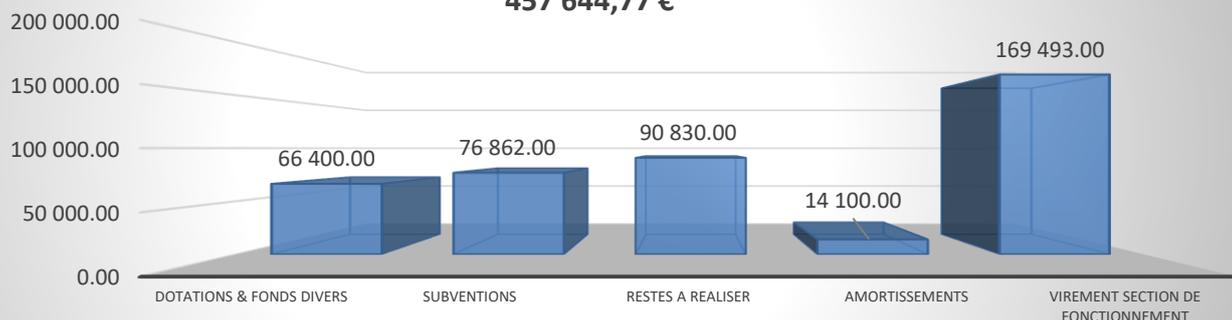
### Dépenses d'Investissement 457 644,77 €

## 2021

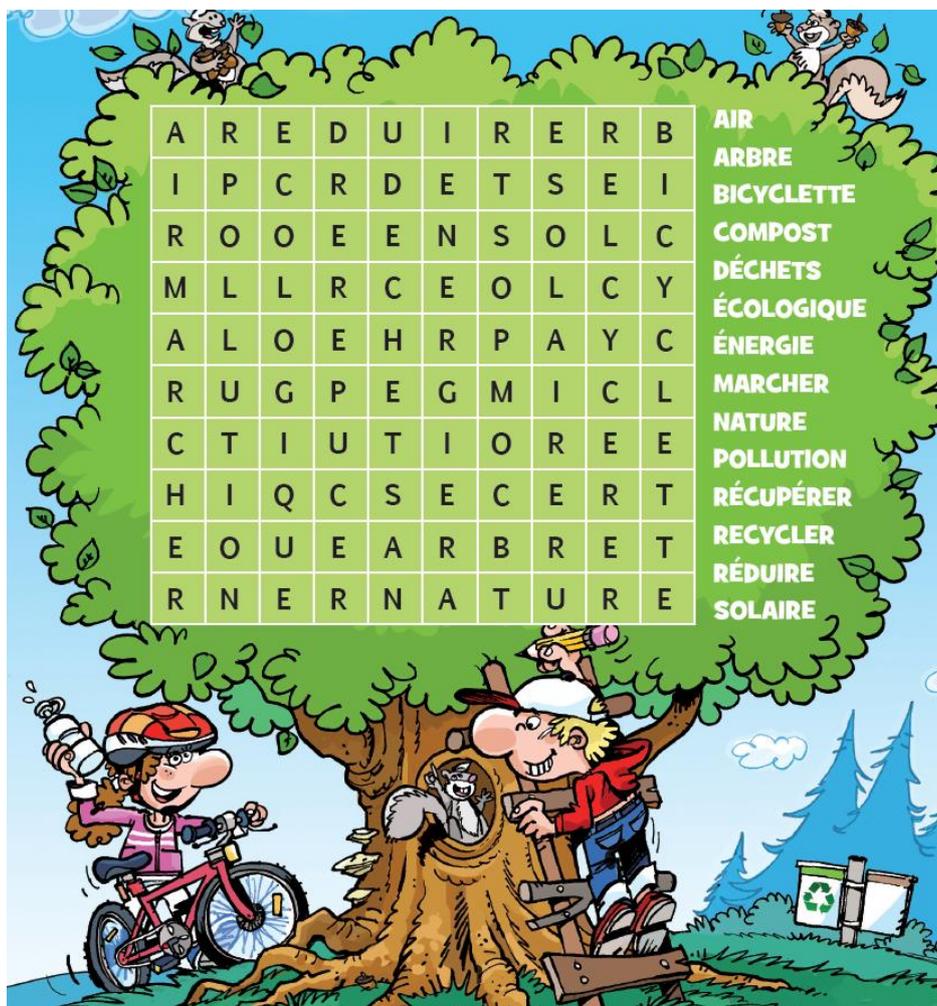


### Recettes d'Investissement 457 644,77 €

## 2021



# Jouons ensemble autour de l'écologie – Mots cachés



## Un mémo pour se lancer dans le compostage

# CE QUI SE COMPOSTE



**ÉPLUCHURES ET DÉCHETS DE FRUITS (AGRUMES ÉGALEMENT), LÉGUMES ABIMÉS EN MORCEAUX, NOYAUX DE FRUITS**



**MARC DE CAFÉ, THÉ,**  
y compris filtres  
et sachets en papier



**RESTES DE REPAS,**  
avec pain et croutes  
de fromage  
(sauf viandes et poissons)



**OS, COQUILLES  
D'ŒUFS, DE NOIX,  
D'ARACHIDES,  
DE MOULES**



**PLANTES,**  
morceaux de 10 cm,  
émiettez les mottes



**DÉCHETS VERTS**  
(gazon, mauvaises herbes,  
tailles de bois, feuilles,  
aiguilles).  
Pensez à les utiliser en paillage  
au potager, au pied des fleurs  
et arbustes ou emportez-les  
en déchetterie



**MOUCHOIRS  
ET "ESSUIE-TOUIT",**  
évités les papiers  
imprimés

### EN QUANTITÉ LIMITÉE



**PLUMES, POILS,  
CHEVEUX**  
à disperser dans le bac

### Le saviez-vous ?

Découper, fragmenter les déchets,  
c'est gagner plusieurs semaines  
dans le processus de décomposition.